



# BTSESF



## Technicien supérieur en économie sociale et familiale



**Inscription APB**

pour une rentrée  
en septembre 2018

**à IRTS Montpellier**

**Diplôme d'Etat BTS ESF, niveau III  
en 2 ans**

**En formation initiale (Financement Education nationale), en situation d'emploi  
Diplôme délivré par le Ministère de l'Education Nationale**

**Portes ouvertes**

le 14 février 2018

à IRTS Montpellier et IRTS Perpignan

**100%**  
de réussite  
en 2016

### Le métier

Le technicien supérieur en ESF participe à la réalisation des missions des établissements et des services qui l'emploient sur la base de son expertise dans les domaines de la vie quotidienne : alimentation-santé, budget, consommation, environnement-énergie, habitat-logement. Il assure différentes fonctions : expertise et conseil technologiques, organisation technique de la vie quotidienne dans un service, dans un établissement, animation, formation, et communication professionnelle.

Il met ses compétences scientifiques, techniques, méthodologiques au service de différents publics, d'usagers, de consommateurs, de clients et de professionnels. Il participe ainsi à l'impulsion des évolutions de comportements individuels ou collectifs, dans un contexte de développement durable.

Dans le cadre de ses missions, il contribue à l'information sur l'accès aux droits des publics. Il peut travailler en relation avec d'autres experts : travailleurs sociaux, juristes, professionnels de la santé, personnels des services techniques des collectivités territoriales et des organismes de logement social...

### Domaines d'activités

Les emplois se situent dans différentes structures publiques et privées notamment : associations tutélaires, associations de consommateurs, associations familiales, collectivités territoriales, centres sociaux, fournisseurs d'énergie, maisons relais, résidences sociales, logements-foyers, maisons d'enfants à caractère social, organismes de réhabilitation, rénovation et gestion locative du logement, structures des bailleurs sociaux, structures d'insertion par activité économique, services en prévention santé.

## La formation

THEORIQUE (1610 h.) ET PRATIQUE (455 h.)

1610 heures, sur 2 ans, réparties en 5 modules de formation :

Module 1(776 h.) :

Expertise et conseil technologiques

Module 2 (247 h.) :

Animation Formation

Module 3(90 h.) :

Communication professionnelle

Module 4 (154 h.) :

Travail en partenariat institutionnel et inter institutionnel

Module 5 (140 h.) :

Gestion de la vie quotidienne dans un service ou un établissement

+ LVE (Langue Vivante Etrangère) : 60 h. (1ère année) ; 56 h. (2ème année)

+ Actions professionnelles : 45 h. (1ère année) ; 42 h. (2ème année)

+ Formation pratique  
455 h. sur 13 semaines



### Equipe

Equipe pédagogique :  
Une équipe de formateurs et  
de professionnels de terrain  
avec un référent handicap

Référente pédagogique : Cathy Poutes  
Référente administrative : Béatrice Cussigh

### Contact

[infometier@irtsmontpellier.fr](mailto:infometier@irtsmontpellier.fr)

### Conditions d'accès

Pour entrer en formation, le candidat doit:

- Soit être titulaire du baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence,

- Soit suivre des études en terminale sous réserve de l'obtention du baccalauréat.

Sous contrat d'association avec le ministère de l'Education nationale, le lycée technique privé de l'IRTS participe à la procédure d'admission dans l'enseignement supérieur post bac de l'académie de Montpellier (APB).

**Pour vous inscrire dans notre établissement, vous devez donc suivre la procédure sur le portail de l'éducation nationale suivant : [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)**

**> 3ème année CESF possible, sans sélection, après ce BTS**

### Pour candidater

#### Calendrier

Inscription APB > de janvier à mars

Résultats > juin

Rentrée > septembre

+ d'infos  
[irtsmontpellier.fr](http://irtsmontpellier.fr)



**irts Montpellier**

1011, rue du pont de Lavérune. CS70022.  
34077 Montpellier cedex 3.  
04 67 07 02 30 / [contact@irtsmontpellier.fr](mailto:contact@irtsmontpellier.fr)